

Catégorie A
Conseiller technique

Premier ministre - Haut commissaire à la jeunesse

Direction	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	
Sous-direction	Sous-direction des politiques de jeunesse	
Bureau	Bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs et des formations jeunesse et éducation populaire - DJEPVA - A3	
Localisation du poste	95 avenue de France - 75650 Paris cedex 13	
Effectifs du bureau	11 agents (7 cat. A (<i>y compris chef de bureau</i>), 3 cat. B et 1 cat. C)	
Missions du bureau	<p>Dans le domaine de la protection des mineurs accueillis collectivement pendant les vacances et les loisirs, la mission essentielle est de définir le cadre réglementaire permettant d'assurer leur protection physique et morale et de développer la qualité éducative de ces accueils.</p> <p>Dans le secteur des formations aux métiers de l'animation, les missions du bureau consistent, notamment, à promouvoir le développement des brevets non professionnels (BAFA, BAFD) et, en liaison avec la direction des sports (sous-direction emploi/formation), à définir les besoins en diplômes et qualifications dans le domaine de la jeunesse.</p> <p>A cet effet, le bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prépare et veille à la mise en œuvre de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs (ACM) ; - accompagne les démarches éducatives dans les ACM ; - pilote et anime l'instance de concertation dans le champ des ACM ; - contribue à la formation des agents des services déconcentrés en matière de réglementation des ACM et de police administrative ; - définit les référentiels des formations au BAFA et au BAFD ; - participe à l'habilitation des organismes de formation au BAFA et au BAFD ; - participe à la définition des référentiels des diplômes professionnels ; - participe au recueil de données qualitatives et quantitatives. 	
Description du poste	<p>Le titulaire du poste a en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de la qualité éducative des accueils ; - en liaison avec un autre agent, la gestion du dossier BAFA et BAFD. <p>Il sera notamment amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter un soutien aux services déconcentrés ; - piloter des groupes de travail ; - élaborer des textes réglementaires (instructions) ; - concevoir des modules de formation interne ; - participer aux réunions avec les partenaires ; - concevoir des documents d'information ; - répondre aux courriers et aux questions écrites (élus, services). <p>Par ailleurs, il peut être amené à participer aux autres missions du bureau.</p>	
Contraintes liées à l'emploi	- disponibilité	
Compétences souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance du secteur des accueils collectifs de mineurs et de l'animation ; - capacité à représenter le service en réunion interministérielle ; - bonne connaissance des outils bureautiques (Excel, Word, Powerpoint) ; - bonne autonomie ; - capacité à travailler en équipe. <p>L'expérience en service déconcentré serait un plus.</p>	
Personnes à contacter	Sous-directeur des politiques de jeunesse Chef du bureau	Tél. : 01.40.45.95.23 Tél. : 01.40.45.93.42
Personne à remplacer	Francis LABREUCHE	Tél. : 01.40.45.93.42